

Rapport annuel 2021: Annexes aux comptes annuels



Annexe 2021



A) Données générales

Organisation de la Fondation

But de la Fondation

La Fondation a pour but, conformément aux principes de la LPN, de renforcer les liens des Suisses de l'étranger entre eux et avec leur patrie d'origine et de faire valoir leurs intérêts. Pour atteindre ce but, elle encourage la formation et les activités des associations suisses à l'étranger. Elle traite les problèmes importants de la politique relative aux Suisses de l'étranger et représente les Suisses de l'étranger (env. 750 000) devant l'opinion publique, les autorités et auprès des institutions suisses.

Bases juridiques

Acte de fondation du 3 mars 1989. La Fondation est inscrite au registre du commerce et elle est placée sous la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le siège de la Fondation est à Berne.

Organisation

L'Organisation des Suisses de l'étranger englobe l'ensemble des associations suisses à l'étranger. Elle est dirigée par le Conseil des Suisses de l'étranger, composé des délégués de l'étranger et des membres de l'intérieur. La gestion incombe au Comité, élu par le Conseil des Suisses de l'étranger, et au Secrétariat des Suisses de l'étranger qui lui est subordonné. Le Congrès des Suisses de l'étranger permet à ces derniers de se rencontrer et d'entrer en contact avec les autorités et la population de la Suisse. La composition, l'élection et la façon de procéder des organes de la Fondation sont fixées par son règlement qui est édicté par la Fondation et qui peut être, après l'audition de celle-ci, modifié ou remplacé par le Conseil des Suisses de l'étranger, dans le cadre du présent acte.

Organe

Die Les organes de l'Organisation des Suisses de l'étranger sont les suivants:

- › Conseil des Suisses de l'étranger
- › président de la Fondation Organisation des Suisses de l'étranger
- › Comité de la Fondation Organisation des Suisses de l'étranger

Le président, deux membres et le directeur de l'Organisation des Suisses de l'étranger ont la signature collective à deux.

Organe de révision

BDO AG, Hodlerstrasse 5, 3001 Berne

Exonération fiscale

Au moment de sa création, le 3 mars 1989, la Fondation Organisation des Suisses de l'étranger a été exonérée de l'impôt. Cette exonération fiscale s'applique à l'impôt sur le bénéfice et sur le capital vis-à-vis du canton et de la commune et à l'impôt sur le bénéfice vis-à-vis de la Confédération. Un éventuel impôt sur les gains immobiliers est exclu de cette exonération. Par conséquent, les comptes annuels 2021 ne contiennent aucune dépense pour les impôts directs.

B) Principes d'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels 2021 s'appuient pour la première fois sur les recommandations professionnelles relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, et en particulier sur la norme Swiss GAAP RPC 21, remaniée en 2014 et mise en vigueur le 1er janvier 2016, Établissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif.

Les valeurs d'acquisition ou actuelles constituent la base d'évaluation. Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Les comptes annuels s'appuient ainsi sur des valeurs d'exploitation et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view). Les comptes annuels sont établis dans l'hypothèse de la continuation de la Fondation.

Conversion des monnaies étrangères

Les postes en monnaies étrangères ont été convertis au cours de clôture à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères ont été effectuées au taux de change en vigueur au moment du règlement de la transaction. Les cours de clôture suivants ont été appliqués :

Taux de conversion des monnaies étrangères	31.12.2020	31.12.2021
Aucune monnaie étrangère n'est utilisée.	0	0

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme ainsi que comptes de régularisation actifs

Les créances résultant de l'activité commerciale ordinaire dont la durée résiduelle va jusqu'à une année sont inscrites à leur valeur nominale. Les risques de défaillance liés à l'exploitation sont pris en compte par des corrections de valeur individuelles et forfaitaires. Des corrections de valeur forfaitaires sont effectuées pour des postes qui n'ont pas encore été soumis à des corrections de valeur individuelles. La correction de valeur forfaitaire se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le risque de défaillance augmente avec le retard de paiement de la créance.

Titres

Les titres de l'actif circulant sont évalués aux valeurs actuelles du marché, déduction faite des éventuelles pertes de valeur.

Immobilisations financières

Les actifs financiers comprennent les créances et les titres détenus avec l'intention de les conserver à long terme. Ils sont évalués à leur valeur de marché négociable en fin d'année.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements et des pertes de valeur nécessaires à l'exploitation. Les investissements ayant un caractère d'accroissement de la valeur sont inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses de réparation et d'entretien sont directement imputées au compte de résultat. La limite inférieure de cette imputation s'élève à CHF 1 000. Les amortissements sont entrepris de manière linéaire sur la durée d'utilisation économique de l'immobilisation. La part des immeubles en copropriété est détenue en tant qu'objet de rendement. À la date du bilan, elle est toujours évaluée à sa valeur actuelle selon les bases de calcul de l'administration fiscale du canton de Bâle-Ville.

Les durées d'utilisation fixées pour les immobilisations sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Années
Mobilier	8 à 10
Informatique	3 à 5
Immeuble	30 à 50
Immeubles en copropriété	–

Pertes de valeur (impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque date du bilan. Si des indices d'une perte de valeur sont constatés, on procède au calcul de la valeur recouvrable (test d'impairment). Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, on procède à un ajustement par amortissements extrabudgétaires. Les pertes financières sont imputées au résultat de la période.

Dettes résultant de livraisons et de prestations et comptes de régularisation passifs

Les dettes résultant de livraison et de prestations et les comptes de régularisation passifs sont inscrits à leur valeur nominale.

Provisions à court terme

Des provisions à court terme sont inscrites lorsqu'un événement dans le passé a engendré un engagement probable justifié dont le montant et / ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour honorer l'engagement.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend les ressources qui peuvent être utilisées dans le cadre du but statutaire. Les fonds pour lesquels la fondation s'impose un but d'utilisation sont indiqués comme capital lié dans le capital de l'organisation.

Obligations en matière de prévoyance en faveur du personnel

L'Organisation des Suisses de l'étranger est affiliée à la fondation collective Previs Prévoyance et n'est pas elle-même porteuse de risques. Cette institution de prévoyance est financée par les cotisations des employeurs et des employés. Les répercussions économiques provenant de l'institution de prévoyance sur l'Organisation des Suisses de l'étranger sont évaluées chaque année. Une utilité économique est inscrite à l'actif lorsqu'il est autorisé et envisagé d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour les futures charges de prévoyance de l'Organisation des Suisses de l'étranger. Un engagement issu d'une institution de prévoyance est inscrit au passif lorsque les conditions de constitution d'une provision sont remplies.

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Les charges et les produits sont comptabilisés conformément au principe de la valeur brute. Les recettes nettes résultant de livraisons et de prestations sont inscrites pour la période à laquelle les services ont été fournis. Le produit des services fournis s'entend après déduction des crédits, diminutions des recettes et impôt sur le chiffre d'affaires.

C) Explications relatives au bilan actif

1.1 Liquidités	31.12.20	31.12.21
Caisse	1 309	126
Comptes postaux	10 351	19 716
Banques	590 018	648 230
Total	601 678	668 072.14

Les liquidités comprenaient l'avoir en caisse et les avoirs sur des comptes bancaires et postaux.

1.2 Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.20	31.12.21
Créances résultant de livr. et de prest. envers « général »	82 440	168 334
Créances résultant de livr. et de prest. envers la Fondation		
Créances résultant de livr. et de prest. envers des personnes apparentées		
./. Corrections de valeur		
Total	82 440	168 334

Les créances envers «général» se composent de créances envers educationssuisse (48 038), envers la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (21 378), envers un annonceur de la RS (21 324), envers un partenaire stratégique (37 695), envers le DFAE (mémorial de l'Holocauste 10 000), envers un locataire pour le loyer du quatrième trimestre (5000) et de diverses autres créances.

1.3 Autres créances à court terme	31.12.20	31.12.21
Créances d'impôts anticipés	1 442	731
Allocations pour enfants	1 339	-
Impôts à la source	-	141
Avances	-	700
Institution de prévoyance		6 105
Assurance-accidents Helsana	754	1 636
Assurance d'indemnités journalières Helsana	393	-
Total	3 927	9 314

Les autres créances à court terme comprennent notamment un remboursement en suspens de l'institution de prévoyance pour un collaborateur de l'OSE en congé maladie depuis un certain temps.

1.4 Comptes de régularisation actifs	31.12.20	31.12.21
Comptes de régularisation actifs envers « général »	48 781	48 314
Comptes de régularisation actifs envers la Fondation		
Comptes de régularisation actifs envers des personnes apparentées		
Total	48 781	48 314

Les comptes de régularisation actifs se composent principalement de montants déjà payés pour l'exercice suivant.

1.5 Immobilisations financières	31.12.20	31.12.21
Titres	390 901	460 515
Caution du loyer Alpenstrasse 24	5 000	5 000
Total	395 901	465 515

Les titres constituent un placement à long terme et sont inscrits au bilan à leur valeur de marché. La variation est comptabilisée dans le résultat financier, avec une incidence sur celui-ci.

1.6 Immobilisations corporelles I

2020 en CHF	Parcelle Alpenstrasse 26 Berne	Immeuble Alpenstrasse 26 Berne	Lohweg 6 Bâle	Ahornstrasse 22 Bâle	Peter-Ochs- strasse 37 Bâle	Total
Coût d'acquisition ou valeurs brutes actuelles						
01.01.2020	1 076 000.00	1 317 000.00	173 600.00	116 500.00	66 500.00	2 749 600.00
Entrées						
Sorties						
Ajustement de la valeur fiscale			-58 600.00	6 200.00	-11 100.00	-63 500.00
31.12.2020	1 076 000.00	1 317 000.00	115 000.00	122 700.00	55 400.00	2 686 100.00
Ajustements cumulés						
01.01.2020	-	26 300.00	-	-	-	26 300.00
Amortissements planifiés						-
Sorties						
31.12.2020	-	26 300.00	-	-	-	26 300.00
Valeur comptable nette						
01.01.2020	1 076 000.00	1 290 700.00	173 600.00	116 500.00	66 500.00	2 723 300.00
31.12.2020	1 076 000.00	1 290 700.00	115 000.00	122 700.00	55 400.00	2 659 800.00

2021 en CHF	Parcelle Alpenstrasse 26 Berne	Immeuble Alpenstrasse 26 Berne	Lohweg 6 Bâle	Ahornstrasse 22 Bâle	Peter-Ochs- strasse 37 Bâle	Total
------------------------	---	---	--------------------------	---------------------------------	--	--------------

Coût d'acquisition ou valeurs brutes actuelles

01.01.2021	1 076 000.00	1 317 000.00	115 000.00	122 700.00	55 400.00	2 686 100.00
Entrées						-
Sorties						
Ajustement de la valeur fiscale			20 400.00	-	27 700.00	48 100.00
31.12.2021	1 076 000.00	1 317 000.00	135 400.00	122 700.00	83 100.00	2 734 200.00

Ajustements cumulés

01.01.2021	-	26 300.00	-	-	-	26 300.00
Amortissements planifiés		26 300.00				26 300.00
Sorties						
31.12.2021	-	52 600.00	-	-	-	52 600.00

Valeur comptable nette

01.01.2021	1 076 000.00	1 290 700.00	115 000.00	122 700.00	55 400.00	2 659 800.00
31.12.2021	1 076 000.00	1 264 400.00	135 400.00	122 700.00	83 100.00	2 681 600.00

Outre l'immeuble de bureaux non grevé de l'Alpenstrasse 26, siège de l'Organisation des Suisses de l'étranger, l'OSE est copropriétaire à 20 % de trois immeubles à Bâle issus de la succession Anita Hubacher (Lohweg 6, Ahornstrasse 22, Peter-Ochsstrasse 37). La valeur actuelle des trois immeubles se calcule comme suit: moitié de la valeur fiscale et 20 % de celle-ci. Les copropriétaires disposent d'un droit de préemption en vertu de la loi. Ce droit est limité au prix équivalant à la moitié de la valeur fiscale. Cet accord est en vigueur aussi longtemps que la copropriété existe. Dans le cas où un copropriétaire demande la levée de la copropriété, les autres copropriétaires ont le droit de racheter sa part à la moitié de sa valeur fiscale. Cet accord est en vigueur aussi longtemps que la copropriété existe.

1.7 Immobilisations corporelles II

2020 en CHF	Mobilier	Informatique	Installations électriques	Véhicule	Total
Coût d'acquisition ou valeurs brutes actuelles					
01.01.2020	21 400.00	21 000.00	3 400.00	10 900.00	56 700.00
Entrées					-
Sorties					
31.12.2020	21 400.00	21 000.00	3 400.00	10 900.00	56 700.00
Ajustements cumulés					
01.01.2020	3 500.00	6 900.00	400.00	3 700.00	14 500.00
Amortissements planifiés					-
Sorties					
31.12.2020	3 500.00	6 900.00	400.00	3 700.00	14 500.00
Valeur comptable nette					
01.01.2020					-
31.12.2020	17 900.00	14 100.00	3 000.00	7 200.00	42 200.00

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2021

2020 en CHF	Mobilier	Informatique	Installations électriques	Véhicule	Total
Coût d'acquisition ou valeurs brutes actuelles					
01.01.2021	21 400.00	21 000.00	3 400.00	10 900.00	56 700.00
Entrées	-				-
Sorties	-				
31.12.2021	21 400.00	21 000.00	3 400.00	10 900.00	56 700.00
Ajustements cumulés					
01.01.2021	3 500.00	6 900.00	400.00	3 700.00	14 500.00
Amortissements planifiés	3 500.00	6 900.00	400.00	3 700.00	14 500.00
Sorties					
31.12.2021	7 000.00	13 800.00	800.00	7 400.00	29 000.00
Valeur comptable nette					
01.01.2021	17 900.00	14 100.00	3 000.00	7 200.00	42 200.00
31.12.2021	14 400.00	7 200.00	2 600.00	3 500.00	27 700.00

Au cours de l'exercice sous revue, aucun investissement dans des immobilisations corporelles n'a été effectué. Le seuil plancher d'inscription à l'actif a été fixé à CHF 1 000.

1.8 Dettes résultant de livraisons et de prestations	31.12.20	31.12.21
Dettes à court terme résultant de livr. et de prest. envers «général»	69 801	265 392
Dettes à court terme résultant de livr. et de prest. envers la Fondation		0
Dettes à court terme résultant de livr. et de prest. envers des personnes apparentées		0
Total	69 801	265 392

Les dettes à court terme comprennent des créances de tiers, qui n'ont pas encore pu être réglées entièrement à la fin de l'année car elles ont été facturées peu avant la fin de l'exercice, et notamment des coûts de production pour la Revue Suisse n° 6 (CHF 223 500).

1.9 Autres dettes à court terme	31.12.20	31.12.21
Différents créanciers	1 922	1 229
Taxes sur la valeur ajoutée	5 058	8 354
CP indépendants RS	521	769
Assurances sociales	-	1 634
Impôts à la source	1 634	-
Total	9 135	11 985

1.10 Provisions à court terme	31.12.20	31.12.21
Provision soldes de vacances	42 962	7 586
Total	42 962	7 586

La provision à court terme est constituée des jours de vacances non pris par les collaborateurs de l'OSE.

1.11 Comptes de régularisation passifs	31.12.20	31.12.21
Comptes de régularisation passifs envers «général»	59 814	30 000
Comptes de régularisation passifs envers la Fondation		
Comptes de régularisation passifs envers des personnes apparentées		
Total	59 814	30 000

Les comptes de régularisation passifs se composent de dons et de contributions pour les camps planifiés du Service des jeunes de l'OSE. Tous les camps ont dû être annulés et reportés en 2022 à la suite de la pandémie.

D) Explications sur le compte d'exploitation

Produits d'exploitation	2020 en CHF	2021 en CHF
2.1 Donations reçues		
Donations affectées	7 796	15 759
Dons Service des jeunes	-	9 500
Dons Revue	7 796	6 259
Donations libres	78 244	22 050
Produit de la succession Hubacher	20 000	20 000
Legs	54 306	0
Dons	3 939	2 050
Total	86 040	37 809
2.2 Contributions du secteur public		
DFAE Subvention fédérale générale	1 100 000	1 100 000
DFAE Subvention fédérale fusion site web	50 000	-
DFAE Subvention fédérale Service des jeunes	174 270	170 200
DFAE Subvention fédérale Revue Suisse	2 010 324	1 950 000
Total	3 334 594	3 220 200
2.3 Produits des livraisons et prestations		
Communication	-	208 571
Service des jeunes	233 694	9 210
Revue Suisse	89 197	107 419
Recettes générales	10 762	65 321
Indemnités	85 529	-
Sponsoring	164 798	-
Total	583 980	390 521
Total	4 004 614	3 648 530

Les donations libres sont inférieures, car il n'y a eu aucun legs pendant l'exercice sous revue. Les contributions du secteur public se fondent sur une convention de prestations avec le DFAE. Elles ont été moins importantes, car un projet soutenu par le DFAE en 2020 s'est achevé. En outre, la Revue Suisse n'a reçu aucune allocation de l'exercice précédent. Les recettes du sponsoring ont pu être augmentées grâce à de nouveaux partenariats stratégiques.

2.4 Comptabilité par secteurs

en CHF	2020	2021	2020	2021
	Community		RS (Revue Suisse)	
Donations reçues				
- Subventions fédérales	1 100 000	1 100 000	2 010 324	1 950 000
- Dons			7 796	6 259
- Revenus participants		0		0
- Sponsors d'événements		0		0
- Différentes recettes		0		2 195
Total donations reçues	1 100 000	1 100 000	2 018 120	1 958 454
Contributions et donations versées				
Coûts directs				
- Dépenses liées aux projets	-30 677	-31 195	-467 836	-471 481
- Achat de services	-166 919	-169 739	-1 240 501	-1 250 165
Total coûts directs	-197 596	-200 934	-1 708 337	-1 721 646
Coûts indirects				
- Dépenses liées au personnel	-754 488	-767 233	-208 903	-210 530
- Frais d'infrastructure	-109 447	-111 296	-30 304	-30 540
Total coûts indirects	-863 935	-878 529	-239 207	-241 070
Résultat comptabilité par secteurs	38 469	20 537	70 576	-4 262
Donations / sorties capital lié	94 200	100 614		

2.4 Comptabilité par secteurs

en CHF	2020	2021	2020	2021
	Service des jeunes		Événements / div. prest.	
Donations reçues				
- Subventions fédérales	174 270	170 200	50 000	-
- Dons	-	9 500		2 050
- Revenus participants		0		0
- Sponsors d'événements		0		0
- Différentes recettes		9 210	662 225	520 470
Total donations reçues	174 270	188 910	712 225	522 520
Contributions et donations versées				
Coûts directs				
- Dépenses liées aux projets	-11 214	-25 430	-288 406	-102 999
- Achat de services	-	-	-202	-72
Total coûts directs	-11 214	-25 430	-288 608	-103 071
Coûts indirects				
- Dépenses liées au personnel	-137 077	-310 849	-348 163	-124 340
- Frais d'infrastructure	-19 885	-45 092	-49 602	-18 052
Total coûts indirects	-156 962	-355 941	-397 765	-142 392
Résultat comptabilité par secteurs	6 094	-192 461	25 852	277 057
Donations / sorties capital lié				

Explications sur les postes

La comptabilité par secteurs est établie sur la base de la comptabilité interne des centres de coûts. Les coûts directs sont directement attribués sur la base de la convention de prestations avec le DFAE. Les coûts indirects sont attribués aux différents secteurs au moyen d'une clé de répartition (%) définie en interne.

2.5 Charges de personnel	2020 en CHF	2021 en CHF
Salaires	-1 162 107	-1 203 844
Prestations sociales	-176 682	-180 175
Autres charges de personnel	-16 577	-28 933
Total	-1 355 366	-1 412 952

Les charges salariales et sociales ont été plus élevées pendant l'exercice sous revue en raison d'une embauche à un poste vacant.

Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle / total collaborateurs	2020	2021
Total postes à temps plein en moyenne annuelle	12	13
Nombre de collaborateurs Organisation des Suisses de l'étranger	14	15
Répartition par type de contrat de travail / stagiaires / apprentis	-	0
Total Mitarbeitende	14	15

Nous renonçons à dresser le bilan d'une éventuelle lacune de couverture. Il n'y a pas de réserves de cotisations de l'employeur. Degré de couverture de la caisse de prévoyance: 108,6 %.

2.6 Charges matérielles	2020 en CHF	2021 en CHF
Frais de locaux	-83 535	-27 751
Coûts d'exploitation	-102 692	-136 414
Communication	-155 080	-94 955
Congrès	-13 418	-8 117
Service des jeunes	-237 780	-25 430
Revue Suisse	-1 679 952	-1 721 646
Prestations destinées aux Suisses de l'étranger	-89 034	-169 738
Projets	-147 710	-31 195
Total	-2 509 203	-2 215 246

Pour l'essentiel, les coûts du Service des jeunes ont diminué en raison des camps annulés en 2021 à la suite de la pandémie.

En outre, différents projets n'ont pas été traités en raison de la situation.

2.7 Amortissements	2020 en CHF	2021 en CHF
Immobilisations corporelles		
Immobilier		-26 300
Mobilier		-14 500
Total immobilisations corporelles	-	-40 800
Total	-	-40 800

Les amortissements des immobilisations corporelles ont été effectués sur la base de la durée d'utilisation définie de l'immobilisation.

2.8 Résultat financier	2020 en CHF	2021 en CHF
Produits financiers		
Produits d'intérêts banque / titres	3 244	3 640
Ajustement de la valeur de marché des immobilisations financières	-	69 614
Immeubles en copropriété Bâle – ajustement de la valeur	-	48 100
Total produits financiers	3 244	121 354
Charges financières		
Charges d'intérêts	-2 293	-15
Total charges financières	-2 293	-15
Résultat financier	951	121 339

E) Informations supplémentaires

Charges administratives, publicitaires et liées à la levée de fonds (charges de personnel incluses) et méthode appliquée

La structuration selon la méthode de l'affectation des charges par nature selon RPC 21/12 présente le tableau suivant :

Charges d'exploitation en CHF	31.12.2020	31.12.2021
Charges liées aux projets et aux services		
Contributions et donations versées	-1 533 718	-1 558 408
Charges de personnel	-880 374	-1 030 890
Charges matérielles	-127 709	-149 542
Amortissements	-	-
Total charges liées aux projets et aux services	-2 541 801	-2 738 840
Charges liées à la levée de fonds et à la publicité générale		
Contributions et donations versées	-383 429	-389 602
Charges de personnel	-220 094	-257 722
Charges matérielles	-31 927	-37 386
Amortissements	-	-
Total charges liées à la levée de fonds et à la publicité générale	-635 450	-684 710
Charges administratives		
Contributions et donations versées	-288 608	-103 071
Charges de personnel	-348 163	-124 340
Charges matérielles	-50 547	-18 037
Amortissements	-	-40 800
Total charges administratives	-687 318	-245 448
Total	-3 864 569	-3 668 998

Donations reçues gracieusement sous forme de dons matériels, de prestations ou de travaux bénévoles	2020	2021
En 2020 et 2021, nous n'avons reçu aucune donation à titre gracieux.	-	-

Bénévolat

Tous les collaborateurs de l'Organisation des Suisses de l'étranger accomplissent leur travail contre rémunération.

Organe de révision: BDO AG, Berthoud (depuis le 01.05.2019)

Organe de révision

BDO AG, 3000 Berne

Funktion

Beauftragte Revisionsstelle der Auslandschweizer Organisation

Honoraires de BDO AG en CHF	31.12.2020	31.12.2021
Total services facturés par l'organe de révision BDO AG		
Services de révision	4 910	3 220
Services de comptabilité et de conseil	-	34 360
Total	4 910	37 580
Montant total des rémunérations versées au Comité	31.12.2020	31.12.2021
Total rémunérations Comité et direction		
Comité (membres de l'organe de direction suprême)	35 000	49 000
Total	35 000	49 000

La rémunération du Comité est conforme au règlement sur les rémunérations et les frais du Comité de l'Organisation des Suisses de l'étranger. Nous renonçons à la publication de la rémunération des membres de la direction, car cette direction est assurée par une seule personne.

Membres du Comité

Nom/prénom	Fonction	au Comité depuis
Lombardi Filippo	Président	01.04.2015
Baccaunaud Vuillemin Dominique	Vice-présidente	01.09.2021
Wehrli Laurent	Vice-président	01.09.2017
Metzger Lucas	Membre	01.07.2020
Freiermuth Helen	Membre	01.09.2021
Sommaruga Carlo	Membre	01.09.2021
Trochsler Carmen	Membre	01.09.2021
Küng Albert Eduard	Membre	01.09.2021
Muheim Franz	Membre	01.09.2017
Mörker David W.	Membre	01.09.2017
Definiti Gian Franco	Membre	01.09.2017

Membres de la direction

Nom/prénom	Fonction	En place depuis
Rustichelli Ariane	Directrice	01.01.08

Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement digne d'être publié n'est connu à la date de clôture de ces comptes annuels (date du rapport de l'organe de révision).

Impressum

Auslandschweizer-Organisation
Organisation des Suisses de l'étranger
Organizzazione degli Svizzeri all'estero
Organisation of the Swiss Abroad

Alpenstrasse 26
CH-3006 Bern
+41 (0)31 356 61 00

info@SwissCommunity.org
www.SwissCommunity.org

Konzept: Communications & Marketing ASO
Fotos: ©ASO (wo nicht anders vermerkt)
Grafik: Julia Curty | www.superscript.ch

Bern, April 2022